

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 422-2026

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2026, le Règlement numéro 422-2026 modifiant le Règlement numéro 418-2026 établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'exercice financier 2026.

Le Règlement numéro 422-2026 vise à ajuster certaines compensations de base et additionnelles exigées pour l'année 2026.

Une copie de ce Règlement est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose".

---

Karine Larose,  
Greffière